Document generated on 08/06/2025 11:34 a.m.

Québec français

Commentaires sur le rapport

Jean-Guy Milot

Number 23, October 1976

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56746ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Milot, J.-G. (1976). Commentaires sur le rapport. *Québec français*, (23), 44–44.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1976

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Commentaires sur le rapport

Ce rapport est avant tout un compte rendu de réflexions éparses: le lecteur a la lourde tâche de faire lui-même un essai de synthèse et de dégager les propositions qui sont semées ici et là. Si on analyse le texte en cherchant les critères qui, selon les membres du comité, révéleraient un « véritable » enseignement de la grammaire, on peut tirer une série de propositions qu'on pourrait formuler ainsi:

On reconnaîtra un « véritable » enseignement de la grammaire:

1. au fait qu'il ne présentera pas la langue comme un système logique et rationnel;
2. au fait qu'il sera autre chose qu'une description théorique de la langue;
3. au fait qu'il ne mettra pas l'accent sur la connaissance des termes et des définitions;
4. au fait qu'il sera autre chose que l'analyse logique et grammaticale;
5. au fait que son contenu aura une progression autre que les progressions dites logiques et méthodiques;
6. au fait qu'il portera sur « l'indispensable » et moins sur les exceptions;
7. au fait qu'il se fera avec une terminologie « adéquate » et la même partout;
8. au fait qu'il s'appuiera sur les acquis des enfants et sur leurs intuitions linguistiques sans mettre l'accent sur l'étude des règles;
9. au fait qu'il sera avant tout une démarche inductive;
10. au fait qu'il s'inspirera des grammaires distributionnelles, transformationnelles et génératives en visant la mise en place d'automatismes linguistiques **ou** au fait qu'il permettra aux élèves de prendre conscience des particularités de leur parler et de souhaiter maîtriser d'autres registres linguistiques;
11. au fait qu'il placera l'élève dans les situations de communication qui l'inviteront à s'adapter à la norme;
12. au fait qu'il ne se « plaquera » pas sur les activités visant à développer les habiletés du discours;
13. au fait qu'il exclura la grammaire de l'oral tout en comprenant des références à l'oral;
14. au fait qu'il trouvera avant tout sa raison d'être dans le besoin de faire maîtriser l'orthographe;
15. au fait qu'il s'attaquera avant tout aux cas des homophones soit de façon occasionnelle soit de façon systématique;
16. au fait qu'il fournira aux élèves les méthodes et le métalangage nécessaires pour distinguer les différentes classes de mots et leurs règles d'organisation.

Les six premières propositions délimitent ce que devrait être l'enseignement de la grammaire par le rejet de ce qui le caractérise depuis de nombreuses années. Là-dessus, la psychologie de l'apprentissage donne raison aux auteurs du rapport. Les propositions 8 et 9 (s'appuyer sur les acquis et les intuitions linguistiques des élèves, exploiter les démarches inductives) constituent la principale contrepartie positive de ce qui précède: c'est effectivement dans ces deux voies que devrait s'engager l'enseignement de la grammaire. Malheureusement, le rapport explicite si peu ce qu'il faut entendre par cette façon de procéder qu'aucun lecteur n'est porté à y donner son adhésion.

Les sept dernières propositions soulèvent plusieurs questions. Qu'entendent les auteurs par « automatismes linguistiques »? Pourquoi les nouvelles grammaires répondraient-elles mieux à l'enseignement de la grammaire? Les auteurs du rapport auraient consulté avec profit l'excellent ouvrage d'Eddy Roulet, *Théories, descriptions et enseignement des langues*. D'autre part, on s'étonne de l'alternative de la dixième proposition: il y a un tel écart entre les deux points de vue qu'on comprend mal qu'ils puissent constituer une alternative. Et peut-on concilier les propositions 10, 11 et 12? La douzième proposition pourrait être reformulée ainsi: les activités de grammaire ne seront pas des activités intégrées aux autres activités langagières. C'est là carrément négliger le fait qu'on maîtrise d'autant mieux le fonctionnement d'un élément qu'on en connaît la fonction dans le système où il prend place.

Quant aux propositions 13 et 14, elles ramènent encore l'identification abusive entre l'enseignement de la grammaire et l'enseignement de l'orthographe. Elles révèlent que les auteurs n'ont sûrement pas eu suffisamment de temps pour définir ce qu'il faudrait entendre par « enseigner une langue maternelle ».

La quinzième proposition a le mérite de rappeler que, dans le problème de la maîtrise de l'orthographe, les erreurs viennent non pas tant de l'ignorance ou de la connaissance des règles, mais avant tout du fait qu'il n'y a pas de correspondance univoque entre le code oral et le code écrit. S'il y a là un principe susceptible de délimiter un contenu pour l'enseignement de l'orthographe, il ne faudrait pas y voir un principe pédagogique pour l'enseignement de la langue écrite.

Jean-Guy Milot
coordonnateur
C.E.C.M.